

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2019 A 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- * Désignation du secrétaire de séance
- * Approbation du compte-rendu du 23 Mai 2019
- * Compte rendu des décisions de Monsieur le Maire

* AFFAIRES FINANCIERES :

- Budget Général :

- Décision modificative n°1
- Attribution d'une subvention à l'association FC ROUSSET Sainte Victoire Omnisports et à l'association Les P'tites Canailles (subventions restant à répartir 2019)
 - * Approbation du Compte de Gestion 2018
 - * Approbation du Compte Administratif 2018
 - * Affectation des résultats 2018
- Garanties d'emprunts communale accordées à :
 - * SA d'HLM LOGIS MEDITERRANEE : 888 804,06 euros et 1 088 185,08 euros
 - * SA d'HLM SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES: 1 094 538,11 euros
 - * SA d'HLM UNICIL : 605 992 euros et 374 997 euros

- Budget annexe du cimetière communal :

- * Approbation du Compte de Gestion 2018
- * Approbation du Compte Administratif 2018
- * Affectation des résultats 2018

* AFFAIRES JEUNESSE/PETITE ENFANCE :

- Séjours de vacances Eté 2019 : participation aux frais des jeunes roussetains
- Etablissement d'accueil du jeune enfant : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF des BDR

* AFFAIRES GENERALES :

- Renouvellement du Label Grand Site de France de Sainte-Victoire et Concors : avis du Conseil Municipal sur l'adoption du dossier de candidature
- Présentation du rapport annuel du Syndicat Intercommunal de Développement et de Gestion des Installations Sportives Année 2018

* AFFAIRES TECHNIQUES :

- Dénomination de voies

*** AFFAIRES D'URBANISME :**

- Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rousset : Avis du Conseil Municipal sur le dossier de modification N°2

- Réalisation d'une aire de lavage des machines à vendanger et des pulvérisateurs de produits phytosanitaires :

* demande de subvention à la Région PACA « aide aux investissements collectifs de prévention de la pollution des eaux »

* autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section AS n°316p et 383p

*** QUESTIONS DIVERSES**